# Rapport d'activités MULTI-FEMMES INC.





2020-2021

Multi-Femmes Inc. C.P. 83564 CP Garnier

Téléphone: 514-523-1095, Télécopie: 514-523-9569

www. multifemmes.com

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Mot de la présidente	3
Multi-Femmes : un organisme en violence conjugale	4
Mission, objectifs, valeurs et structure organisationnelle	5
Pandémie COVID-19	10
Ligne d'écoute 24h sur 24, 7 jours sur 7	11
Les services auprès des femmes hébergées	15
Services auprès des mères et des enfants hébergés	21
Les services auprès des femmes aux services externes et post-hébergement	25
Les services auprès des mères et des enfants aux services externes et	
post-hébergement	29
Activités communautaires	32
Organisation matérielle	33
Stagiaire	34
Administration	36
Gestion des ressources financières et matérielles	39
Représentation et concertation dans le milieu	43
Sensibilisation et promotion des services	45
Les perspectives pour Multi-Femmes	46
Conclusion	47

#### **INTRODUCTION**

L'année 2020-2021 fut marquée d'événements qui ont bouleversé notre quotidien, mais aussi validé à quel point nous devons continuer à agir et nous battre pour enrayer le fléau de la violence conjugale, encore tellement présente dans les foyers, quel que soit le milieu socio-culturel.

Tout d'abord nous avons dû affronter une pandémie mondiale, qui a eu des impacts considérables sur notre façon de vivre, de travailler et d'accueillir les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Ainsi, alors que les appels au sein de notre ressource se multipliaient, nous devions affronter un changement et un manque de personnel, ainsi que des mesures sanitaires et des recommandations gouvernementales nous obligeant à modifier nos fonctionnements. Les travailleuses de Multi-Femmes ont ainsi vécu beaucoup de stress, de changements, d'isolement, de fatigue... Aussi, je les remercie d'avoir tenu la barre de notre bateau en pleine tempête! Nous avons su nous adapter et continuer à remplir notre mission.

Et quelle mission! Cette année a mis en lumière la violence conjugale, et jusqu'où elle peut aller: la mort. Effectivement, nous avons assisté à un déchaînement de féminicides au Québec, dont on dénombre au 31 mars 2021 11 victimes. Derrière chacune de ces femmes assassinées, il y en a des milliers d'autres qui vivent dans la peur, au quotidien. Il est donc primordial de se mobiliser, de dénoncer, de sensibiliser, car la fin de la violence conjugale demande un changement sociétal, car c'est toutes et tous ensemble que cela peut se réaliser. Il est aussi important de continuer à démontrer aux victimes de violence conjugale qu'elles ne sont pas seules, que nous sommes là pour elles et leurs enfants.

Je suis nouvellement en poste de coordonnatrice, depuis le 1er février 2021, et je suis tellement fière de notre équipe et du travail qu'elle a accompli. Tout comme les membres de notre conseil d'administration, bénévoles, que je remercie du fond du cœur pour leur implication et leur dévouement dédié au bien-être global de notre maison! Multi-Femmes répondra présente en 2021-2022 pour une 44ème année, qui promet de nombreux développements de l'organisme.

# Morgane Roussel

Coordonnatrice de Multi-Femmes

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes, membres de Multi-Femmes,

2020-2021 a vraiment été une année hors-norme, en effet la pandémie mondiale nous a toutes obligées à agir en urgence et à nous adapter aux mesures sanitaires exceptionnelles.

Une année d'inquiétude et de travail dans des conditions extrordinaires et épuisantes. Bravo à toutes les travailleuses, qui ont su passer au travers de bien des situations difficiles et à s'organiser pour travailler sous la pression d'un stress constant. Merci à toutes ces courageuses d'aider les femmes à vivre dans l'espoir d'une société sans-violence.

Il y a eu aussi le départ de la coordonnatrice, Valérie Bonneau, en janvier dernier, qui a obligé l'équipe à se réorganiser. J'en profite pour remercier Morgane Roussel pour sa rapide implication et sa compétence à ce poste.

Merci tellement à toutes de porter sur vos solides épaules la mission de Multi-Femmes, en espérant que l'année qui vient sera plus normale.

#### Jacinthe Dumaine

Présidente du Conseil d'administration de Multi-Femmes

#### **MULTI-FEMMES: UN ORGANISME EN VIOLENCE CONJUGALE**

Multi-Femmes a été fondée en 1977. Notre organisme offre aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants, des services 24 heures sur 24, sept jours sur 7, tout au long de l'année. Tous nos services sont gratuits et confidentiels. Étant une ressource essentielle, notre maison a continué d'offrir les services d'hébergement et d'écoute téléphonique lors de l'arrivée de la pandémie de COVID-19, et ce durant toute l'année.

Multi-Femmes offre différents services, qui se déclinent de la façon suivante :

- ❖ Écoute téléphonique 24h sur 24, 7 jours sur 7 : consultations, références...;
- Hébergement : nous pouvons héberger 15 personnes, soit six femmes et neuf enfants. Lors de leur séjour, pouvant varier de quelques jours à quelques mois, les familles hébergées bénéficient d'interventions formelles et informelles, individuelles et de groupe. Elles peuvent également être accompagnées lors de leurs démarches : judiciaires, d'immigration, récupération des effets personnels, etc. Nous leur offrons également un support mère-enfant ;
- ❖ Services externes et post-hébergement : nous offrons des services de suivi externe et posthébergement aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale. Ces familles bénéficient d'interventions formelles et informelles, individuelles et de groupe. Elles peuvent également être accompagnées lors de leurs démarches : judiciaires, d'immigration, récupération des effets personnels, etc. Nous leur offrons aussi un support mère-enfant.

#### MISSION, OBJECTIFS, VALEURS ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

#### La Mission de Multi-Femmes

Multi-Femmes est une organisation communautaire et féministe, à but non lucratif. Sa mission est de venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants en offrant hébergement, sécurité, écoute et soutien. Multi-Femmes dénonce la violence conjugale comme étant un problème d'ordre social et non individuel. Elle travaille à contrer la violence et les inégalités vécues par les femmes et à défendre leurs droits.

#### Les Objectifs de Multi-Femmes

- ❖ Assurer la sécurité physique des femmes victimes de violence conjugale et celle de leurs enfants;
- ❖ Assurer aux femmes et à leurs enfants un climat de compréhension durant leur séjour ;
- Offrir une approche globale d'intervention ;
- Briser l'isolement des femmes ;
- ❖ Viser l'autonomie et la reprise de pouvoir des femmes sur leur vie ;
- Contribuer à l'amélioration de la condition de vie des femmes ;
- ❖ Intervenir pour l'égalité de la femme sur le plan économique, politique, social et culturel;
- ❖ Favoriser le dialogue mère-enfant sur une base de rapports égalitaires ;
- Sensibiliser la population à la problématique de la violence conjugale ;
- Prévenir la violence au sein de la famille ;
- Prévenir la violence chez les jeunes.

#### Les Valeurs de Multi-Femmes

Les valeurs qui guident les interventions à Multi-Femmes		
Le rapport égalitaire	L'alliance	La transparence
Le respect	La coopération	L'autonomie
La liberté	La justice sociale	La solidarité

#### La Structure organisationnelle de Multi-Femmes

#### La cogestion

En 2014, l'équipe et le Conseil d'administration de Multi-Femmes ont décidé de changer leur mode de fonctionnement pour fonctionner dorénavant en **cogestion**. Le modèle de cogestion vise une gestion

partageant le pouvoir, la prise de décisions et les responsabilités entre l'équipe de travail et le conseil d'administration. Le conseil d'administration a le rôle de représenter les membres de l'organisation. C'est le type de décision qui différencie le pouvoir entre le conseil d'administration et l'équipe, c'est-à-dire que l'un n'a pas de pouvoir hiérarchique sur l'autre. Chacune de ces deux instances a ses champs de décisions et d'action propres, et les instances se retrouvent « co-décideuses » dans d'autres champs.

Quelques-unes des caractéristiques du modèle de cogestion sont que :

- ❖ les décisions sont partagées entre le Conseil d'administration et l'équipe ;
- la coordination est incluse dans l'équipe ;
- \* l'équipe est au cœur des décisions;
- ❖ les membres du Conseil d'administration sont engagés avec l'équipe dans la corporation.

#### Les membres

Les membres de Multi-Femmes désignent les personnes qui :

- ❖ Désirent aider à la réussite et au développement de Multi-Femmes ;
- Souhaitent prévenir, dépister et contrer la violence conjugale ;
- Sont sensibles à la problématique, à l'intégration et aux relations interculturelles et à la prévention psychosociale ;
- ❖ Adhèrent aux principes féministes de l'organisme.

#### Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) est l'instance de démocratie représentative de Multi-Femmes. Il élabore les grandes orientations et administre les affaires de Multi-Femmes dans le cadre de la Loi, de ses statuts et règlements et des mandats reçus de l'Assemblée générale. Le CA agit en respect de la mission et des valeurs de Multi-Femmes : il veille à planifier, organiser, coordonner, décider et administrer les ressources humaines et financières. Les personnes occupant les postes d'officiers (présidente, trésorière, secrétaire) n'ont pas plus de pouvoir que les autres personnes administratrices. Elles ont des rôles et responsabilités différents.

Notre Conseil d'administration est composé de sept membres : **5** représentantes de la communauté ; **1** de l'équipe des travailleuses et **1** représentante des anciennes résidantes. La coordonnatrice siège d'office au CA sans avoir le droit de vote. Cependant, il y a eu la démission d'une membre représentante de la communauté en cours de mandat pour des raisons personnelles. Au moment d'écrire ces lignes, ce poste n'est toujours pas comblé.

Cette année le CA a tenu **13** réunions entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021. Ces rencontres ne se sont pas déroulées en « présentiel ». Nul besoin de dire que le retour à la normale est aussi souhaité de leur côté.

Les membres du Conseil d'administration de Multi-Femmes au 31 mars 2021		
Présidente	Jacinthe Dumaine	
Trésorière	Adélia Ferreira	
Secrétaire	Christiane Fradette	
Administratrice	Vacant	
Administratrice	Sophie Rochette	
Administratrice	Maud Caous	
Administratrice	Jocelyne Lemay	
Coordonnatrice	Morgane Roussel	

Nous saisissons cette occasion pour remercier chacune de ces femmes engagées qui ne comptent jamais leurs heures bénévoles pour Multi-Femmes. Merci pour votre implication, votre assiduité et votre passion débordante pour la cause des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.

#### Les comités

Les comités sont des instances de démocratie consultative. Les comités ont un pouvoir de recommandation et doivent rendre des comptes au CA et à l'équipe. La composition et les mandats des comités permanents (excluant donc des comités de travail de l'équipe) sont entérinés par le CA ou l'AG. Ils sont mis sur pied pour renseigner le CA et l'aider dans son travail.

#### La coordination

La coordination assure l'encadrement de la réalisation du plan d'action ; elle a une vue d'ensemble et propose des avenues de développement pour Multi-Femmes. Elle siège d'office sur le CA dont elle reçoit les mandats. Elle assure lien entre le CA, les comités et l'équipe de travail. La coordination n'a pas le droit de vote au CA. Quant au rôle de la coordonnatrice, on s'attend à ce qu'elle travaille dans un esprit de cogestion et de collaboration avec l'équipe.

#### L'équipe de travail

L'équipe de travail est une instance de démocratie consultative et décisionnelle sur la gestion quotidienne, l'intervention et le milieu de vie. Elle réunit les employées de Multi-Femmes occupant un poste permanent et celles embauchées pour un contrat à long terme (de plus de 3 mois), pour partager les tâches liées au plan d'action, échanger et informer sur les dossiers et le travail des comités, déléguer des représentantes sur certains comités, faire des bilans et répondre à des mandats qui pourraient leur être alloués par le CA.

Les postes occupés à Multi-Femmes sont répartis de la manière suivante :		
Interne	Externe	
1 coordonnatrice	1 intervenante aux services externes	
1 adjointe à l'administration	1 intervenante mère-enfant externe et	
i adjointe a r administration	post-hébergement (mandat)	
4 intervenantes auprès des femmes	1 intervenante femme post-hébergement	
4 intervenantes aupres des remines	(mandat)	
2 intervenantes mères-enfants		
3 intervenantes de nuit		
2 intervenantes de fin de semaine		

Nous tenons à remercier sincèrement toute l'équipe pour son engagement sans relâche et sa grande disponibilité. Nous sommes heureuses de compter sur votre collaboration en toute confiance, en ayant l'assurance d'un travail de qualité.

Finalement, nous tenons à remercier tous.te.s les employé.e.s de Multi-Femmes, qui travaillent d'une manière ou d'une autre pour l'organisme : gardiennage, remplacements, travaux...vous êtes d'une aide précieuse pour le fonctionnement de la maison et ainsi pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale.

#### Les réunions

L'équipe de Multi-Femmes participe à plusieurs types de réunions :

\* Réunion d'équipe hebdomadaire : toutes les intervenantes de jour, la coordonnatrice, et l'adjointe administrative assistent aux réunions d'équipe hebdomadaires, les mercredis après-midi ;

- \* Réunion d'intervention hebdomadaire : les intervenantes femmes et mères-enfants, de l'interne et de l'externe, ont des réunions tous les mardis après-midi afin de faire de l'analyse sur l'intervention auprès des femmes et des enfants ;
- \* Réunion d'équipe élargie : toutes les intervenantes incluant celles de nuit et de fin de semaine se réunissent toutes les six semaines sauf pendant la période estivale. Conçue afin de favoriser la participation aux décisions ainsi que la consolidation des liens dans l'équipe, il y en a eu six cette année ;
- \* Réunion de supervision clinique: toutes les intervenantes incluant celles de nuit et de fin de semaine se réunissent aux quatre semaines, sauf pendant la période estivale, pour des espaces de supervision clinique avec une superviseuse extérieure à Multi-Femmes. Ceci permet aux travailleuses d'aborder des sujets d'intervention ou de fonctionnement interne, favorisant la cohésion d'équipe et prévenant la fatigue de compassion.

### PANDÉMIE COVID-19

Le monde entier est confronté à une situation exceptionnelle : la pandémie de COVID-19, et affronte donc les conséquences qui en découlent. Nous n'avons pas été épargnées à ce sujet.

Multi-Femmes a été considérée comme un service essentiel, ce qui nous a donc amenées à adapter nos services de façon à respecter les consignes sanitaires en vigueur :

- Changement de l'horaire pendant les premiers mois, pour permettre d'assurer tous les quarts de travail de la manière la plus sécuritaire possible;
- Les familles hébergées devaient pendant un temps passer par un hébergement de quarantaine (LHÉA) avant de venir chez nous ;
- ❖ L'application dans nos tâches des protocoles de désinfection et de distanciation. D'ailleurs nous avons utilisé : 3950 masques de procédure ; 1200 lingettes désinfectantes ; 2 douzaines de visières ; des quantités astronomiques de gels désinfectants, de gants ; puis, à coup de 3 désinfections de la maison par jour une importante somme de produits de désinfection ;
- ❖ La création d'une zone jaune en transformant la chambre 3 en loft COVID, permettant ainsi d'isoler le plus humainement possible, les familles en attente de résultats. La chambre fut donc fermée du 9 octobre 2020 au 31 mars 2021 cette année ;
- Utilisation de ZOOM pour : les réunions d'équipe, les rencontres individuelles et/ou avec interprète, les formations, les accompagnements (cour civile...), les réunions de concertation avec les partenaires....
- La multiplication des réunions, surtout les premiers mois, avec la santé publique et les différents partenaires pour assurer au mieux nos services. D'ailleurs Multi-Femmes fait partie de la cellule de crise COVID.

# LIGNE D'ÉCOUTE 24h/24, 7 JOURS SUR 7

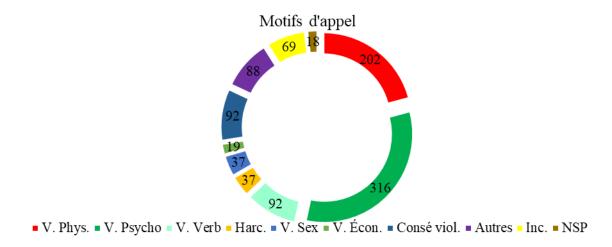
À toute heure du jour ou de la nuit, Multi-Femmes propose une ligne d'écoute et de soutien aux femmes victimes de violence conjugale, à leurs enfants et leurs proches.

#### À l'interne

Cette année, nous avons réalisé **970** services téléphoniques à l'interne, ce qui est une nette augmentation comparativement à l'année précédente. Nous y voyons une possible conséquence du confinement dû à la pandémie de COVID-19. Le mois d'avril 2020 a été un mois record de consultations téléphoniques, qui étaient au nombre de **109**, soit une moyenne de **4** consultations par jour.

	Consultations téléphoniques	Références et info	Autres
Avril	109	5	4
Mai	72	5	2
Juin	68	7	1
Juillet	66	7	5
Août	53	9	6
Septembre	76	8	1
Octobre	74	9	5
Novembre	65	10	3
Décembre	70	5	2
Janvier	67	5	2
Février	62	5	4
Mars	70	6	2
Total	852	81	37

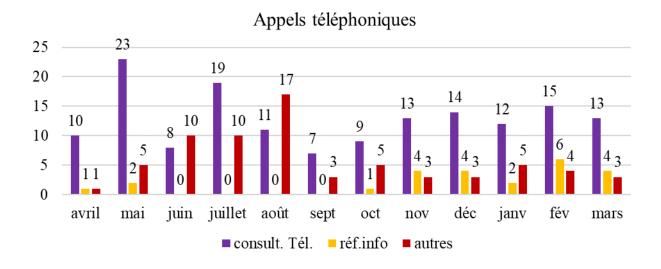
La violence physique était le motif principal de **21%** des consultations téléphoniques, une augmentation aussi par rapport à l'an dernier, car le taux était de **14%** des appels téléphoniques.



Il est important de souligner qu'il y a eu une nette augmentation des services téléphoniques à l'interne cette année, soit environ **200** de plus que l'an dernier. D'ailleurs, certaines journées nous avions tellement d'appels, que nous devions refuser de les prendre par manque de temps ou de personnel sur place. Il n'est pas rare, par exemple, qu'une travailleuse en consultation avait une autre demande alors qu'elle était encore en ligne.

#### À l'externe volet femme

Nous avons réalisé **250** appels téléphoniques aux services externes volet femme cette année. Les consultations téléphoniques représentent **62%** des appels. De plus, le mois record des consultations téléphonique aux services externes et post-hébergement femme est le mois de mai, soit le début de la pandémie (1ere vague).



Il est également important de noter que les motifs des appels téléphoniques concernent principalement les conséquences de la violence conjugale (94) et la violence psychologique (71).

Finalement, dans 72% des cas, c'est la femme, elle-même victime de violence conjugale qui appelle.

SOS	13
Services sociaux	17
DPJ	9
Services médicaux	1
Services légaux	2
CAVAC	0
Police	0
Ressources communautaires	20
Elle-même	179
Proche	6
Média	0
Autres maisons d'hébergement	2
Autres	1
Total	250

#### À l'externe volet mère-enfant

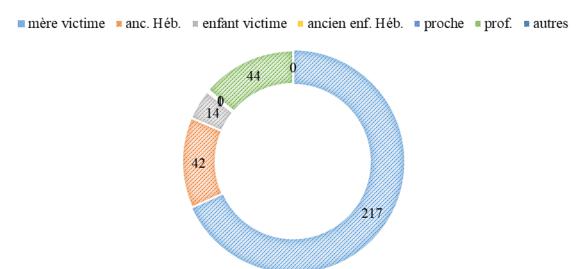
Cette année, l'intervenante mère-enfant des services externes et post-hébergements a fait **318** appels téléphoniques. Les appels se répartissent de la façon suivante :

	Consultations tél.	Références-info	Autres
Avril	0	0	0
Mai	0	0	0

Juin	2	0	0
Juillet	18	5	2
Août	13	3	2
Septembre	25	12	5
Octobre	30	12	0
Novembre	52	8	2
Décembre	36	14	9
Janvier	45	13	0
Février	10	0	0
Mars	0	0	0
Total	231	67	20

68% des 318 appels téléphoniques provenaient de mères victimes de violence conjugale.





# LES SERVICES AUPRÈS DES FEMMES HÉBERGÉES

Lorsque les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants intègrent la maison, elles ont besoin de soutien pour reprendre en main leur vie et décider de ce qu'elles souhaitent faire pour la suite. Les conséquences de la violence conjugale et du contrôle qu'elles ont subi sont telles qu'il est souvent difficile pour elles de savoir par où commencer. Nous les accompagnons à leur rythme, dans leur réflexion et dans leur démarche. Ainsi, lors de leur séjour, pouvant varier de quelques jours à quelques mois, les femmes hébergées bénéficient d'interventions formelles et informelles, individuelles et de groupes. Elles peuvent également être accompagnées lors de leurs différentes démarches (avocat, Cour civile, Cour criminelle, récupération d'effets personnels, sécurité du revenu, etc.).

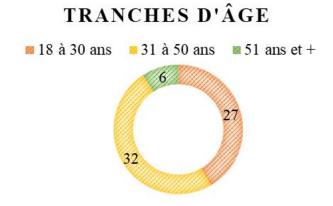
Cette année, nous avons hébergé **65** femmes et **65** enfants. Les familles ont séjourné en moyenne **25** jours dans notre belle maison. Le taux d'occupation a été de **83%** cette année.

Il est important de noter que sur les 65 femmes acceptées, 5 femmes et 7 enfants ont fait 2 mois de séjour, 5 femmes et 7 enfants ont fait 3 mois de séjour, 1 femme et 2 enfants ont fait 4 mois de séjour et finalement 1 femme a fait 5 mois de séjour.

Nous avons reçu **288** demandes d'admission, **65** demandes ont été acceptées, et **223** personnes (femmes et enfants) ont été refusées pour des motifs de manque de place **(130)**, autre problématique **(82)** ou sécurité de la maison **(11)**.

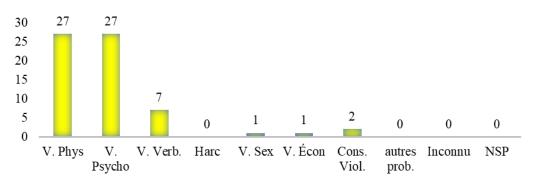
#### Portrait des femmes hébergées

42% des femmes hébergées cette année avaient entre 18 et 30 ans.



27 des 65 femmes qui ont fait une demande d'hébergement acceptée, l'ont fait pour un motif de violence physique, soit 42% d'entre elles.

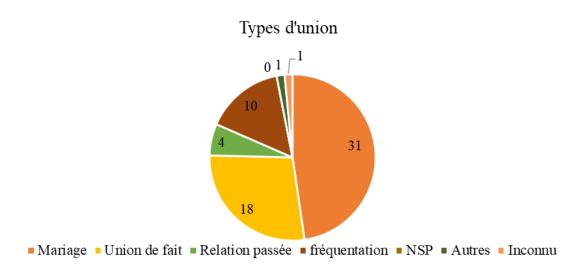




66% des 65 femmes hébergées cette année l'étaient pour la première fois dans une maison d'hébergement.

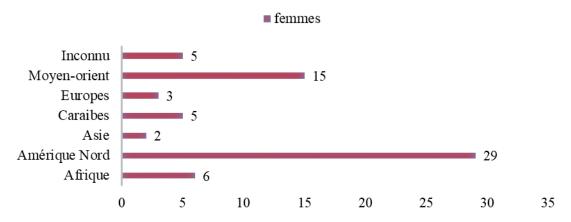
Première fois	Deuxième fois	Troisième fois ou +
43	16	6

48% des femmes hébergées étaient mariées à leur conjoint violent, et ce depuis moins de 5 années.



À l'exception de l'Amérique du Nord, le Moyen-Orient est l'origine la plus souvent rencontrée chez les femmes hébergées avec 23% d'entre elles.

#### ORIGINES FEMMES HÉBERGÉES



#### Le suivi des femmes hébergées

#### Les rencontres individuelles

Dans le but de travailler selon le rythme de la femme et dans une optique de reprise de pouvoir (empowerment), un plan d'intervention est établi en collaboration avec elle.

Multi-Femmes travaille avec l'approche de l'intervention féministe. Nous travaillons dans la transparence et le plus grand respect possible du rythme de la femme. Le nombre de femmes immigrantes recourant à nos services a grandement augmenté au cours des années. Ayant le souci d'offrir des services équitables et de qualité à chaque femme hébergée, il nous arrive de faire appel à des interprètes lorsque nécessaire lors de rencontres individuelles, de groupe et même lors d'accompagnements.

Plusieurs thèmes peuvent être abordés durant les rencontres individuelles, en lien avec le vécu de violence conjugale. Les sujets diffèrent selon les besoins de la femme et nous partons toujours de ce que la femme souhaite prioriser dans son séjour. Par exemple, nous pouvons aborder :

- Cycle de la violence conjugale;
- Le potentiel de l'homme violent;
- Ce qu'elles veulent et ne veulent plus d'une relation amoureuse;
- Les conséquences de la violence sur leur vie;
- L'estime de soi:
- L'affirmation de soi;
- **&** Etc.

Il y a aussi le volet démarches lors des rencontres individuelles, et elles varient d'une femme à l'autre. Au fil des années, nous remarquons que les dossiers se complexifient. Il y a davantage d'implication de la

DPJ, des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale en plus de la problématique de la violence conjugale. Ceci demande aux intervenantes d'être à jour dans davantage de sujets et de faire des démarches supplémentaires. Les démarches les plus présentes dans les dossiers des femmes sont les suivantes :

- Les demandes d'IVAC (Indemnisation des victimes d'actes criminels);
- Des références en maison de 2e étape ;
- ❖ Demande d'HLM;
- Démarche de résiliation de bail ;
- ❖ Demande d'aide sociale ;
- Lettres d'appui diverses ;
- Demande de séparation et divorce ;
- Plainte au criminel ;
- Immigration, statut de parrainage, etc.

Les dossiers impliquant des démarches en immigration nous demandent davantage de temps et impactent notre travail à plusieurs niveaux :

- Nous devons prioriser les démarches à effectuer;
- ❖ Faire appel à différents professionnels/organismes pour obtenir des informations à jour sur les procédures d'immigration;
- Les rencontres sont plus longues et plus fréquentes;
- ❖ Il y a parfois besoin d'interprètes, etc.

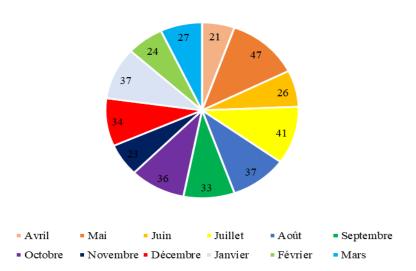
Dans bien des cas, ce sont les conjoints qui prennent en charge tout le processus d'immigration et la femme se retrouve perdue dans le processus une fois qu'elle se sépare. C'est une belle occasion pour nous de les aider à reprendre du pouvoir sur leur vie, que ce soit par la fermeture d'un compte conjoint, une résiliation de bail ou de simplement prendre en main leur demande de statut.

De plus, dû au contexte de pandémie, plusieurs organismes vers lesquels on a l'habitude de référer les femmes, ont accumulé des retards. De ce fait, les démarches juridiques et de recherche de logement ont été plus longues et ardues.

C'est par le biais des rencontres individuelles, formelles et informelles que nous avons l'opportunité de créer le lien de confiance avec la femme. Ceci est une condition essentielle à notre travail.

Cette année, les intervenantes femmes ont fait **386** rencontres individuelles, soit une moyenne de **32** rencontres par mois. Le mois de mai a été celui avec le plus de rencontres auprès des femmes.

#### Rencontres femmes



#### Les rencontres de groupe

Chaque semaine, une rencontre collective obligatoire, la **Couleur de mon Ciel**, a lieu avec les femmes hébergées et une intervenante. Cette rencontre de groupe a pour objectif de permettre aux femmes hébergées de s'exprimer sur la vie communautaire à la maison, afin de résoudre certaines difficultés et réduire les tensions liées à la cohabitation. Ces rencontres sont souvent amorcées par un tour de table d'un "comment ça va" dans la vie personnelle des femmes. Cette réunion sert aussi à répartir les tâches et soupers de la semaine entre les résidantes de la maison, ainsi que de permettre aux travailleuses de transmettre certains mémos au groupe et de rectifier des situations au besoin. Cette année, les rencontres de la Couleur de mon ciel ont aussi servi à transmettre toutes les nouvelles consignes liées aux mesures sanitaires et à la vaccination contre le COVID-19. En 2019-2020, nous avons animé **40** Couleur de mon Ciel.

En plus de cette rencontre hebdomadaire, nous tentons d'organiser à plusieurs reprises dans l'année des rencontres thématiques non obligatoires. Les thèmes varient selon les besoins du groupe en place, mais peuvent aussi être proposés par les intervenantes. Il y a eu moins de rencontres de groupe non obligatoire cette année, dû au contexte de la COVID-19 et du manque de personnel sur place. Cette année, il y a eu **5** rencontres thématiques non obligatoires.

#### Les accompagnements

Pour ce qui est des accompagnements, ils sont faits dans les mêmes objectifs que les rencontres individuelles et de groupe. Les accompagnements ne sont pas systématiques, ils sont faits selon les besoins de la femme ainsi que son désir d'être accompagnée dans les démarches. Cette année, avec le

contexte de la pandémie, plusieurs accompagnements se déroulaient par visioconférences une partie de l'année, comme les rencontres avec les avocats (civil), les procédures de séparation et de divorce, etc. Cependant, la Cour criminelle est demeurée en présentiel. Les accompagnements à la police pour les plaintes et les récupérations d'effets personnels se sont déroulés comme à l'habitude. Cette année, 19 accompagnements ont été réalisés dans le cadre de l'intervention auprès des femmes uniquement.

#### **Faits saillants**

- ❖ Il y a eu **17** admissions annulées (femmes non venues). Nous déduisons qu'il y a un lien entre cette situation et la trajectoire LHÉA, dû à la pandémie ;
- ❖ Il y a eu **195** rencontres individuelles de plus que l'an dernier à la maison d'hébergement.

# LES SERVICES AUPRÈS DES MÈRES ET DES ENFANTS HÉBERGÉS

Vivre dans une famille où il existe de la violence conjugale n'est pas sans occasionner des conséquences importantes pour les mères et les enfants. Elle touche bien souvent l'estime de soi des femmes dans le rôle de mère, ainsi que la confiance en leur autorité parentale. Ces mères sont souvent dénigrées par leur partenaire violent, et ce, devant les enfants. La violence a également des impacts majeurs sur le lien mère-enfant, lequel est souvent à reconstruire. Le rôle des intervenantes mères-enfants est d'accompagner les femmes et les enfants à rebâtir leur nouvelle famille monoparentale dans un nouveau contexte exempt de violence, et de les aider à diminuer les conséquences de celle-ci pour se reconstruire.

La violence conjugale amène également les mères et leurs enfants à mettre en place des mécanismes de protection, nécessaires pour leur survie physique ou psychologique. Ces mécanismes persistent souvent en dehors du contexte de violence et peuvent être problématiques pour le lien mère-enfant. Si c'est le cas, nous intervenons également pour déconstruire ces mécanismes auprès des familles hébergées, si tel est le souhait de la mère lorsqu'il s'agit d'intervention auprès des enfants.

À Multi-Femmes, deux intervenantes travaillent pour le volet mère-enfant : l'une est à temps plein à la maison d'hébergement, l'autre partage son horaire entre des suivis à l'interne et des suivis en externe avec des familles suivies en post-hébergement, ou des familles n'ayant pas été hébergées, mais souhaitant bénéficier des services. Cette année il y a eu un peu de mouvement de personnel concernant ces deux postes : les deux intervenantes mères-enfants en poste sont revenues de leur congé parental respectif en juin 2020 et en décembre 2020 et donc les deux travailleuses remplaçantes ont quitté leur poste d'intervenante mère-enfant. De plus, l'une des deux intervenantes mères-enfants en poste a pris le poste de coordonnatrice en février 2021.

Cette année, **31** mères et **65** enfants ont été hébergés à Multi-Femmes.

# Portrait des enfants hébergés

La majorité des enfants hébergés cette année, soit 66% avaient entre 0 et 5 ans.

0 à 5 ans	43 (66%)
6 à 12 ans	17 (26%)

13 ans et +	5 (8%)
Total	65 (100%)

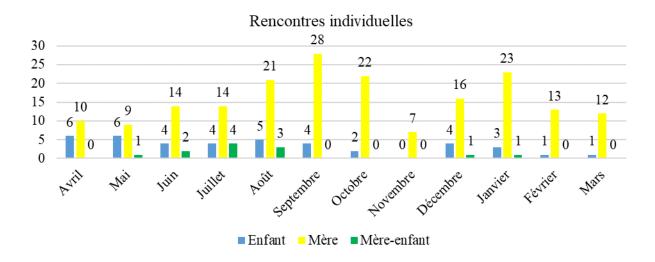
#### Le suivi des mères

#### Les rencontres individuelles

Les mères sont rencontrées en grande majorité de façon individuelle, selon les demandes des femmes et les besoins évalués par les intervenantes. Il est également proposé de faire des rencontres avec les mères et les enfants ensemble.

Pour l'année 2020-2021, il y a eu :

- ❖ 189 rencontres individuelles pour les mères ;
- \* 12 rencontres mères-enfants.



#### Les rencontres de groupe

Les intervenantes organisent également des discussions de groupe pour les mères et les enfants. Ces moments permettent d'échanger sur différents sujets, mais aussi d'accéder à de l'information. Les interventions de groupe peuvent se faire de façon formelle et informelle. Dû à la situation sanitaire, ces rencontres ont été difficiles à organiser. Elles se sont plutôt faites en informel et en plus petit comité.

#### Les accompagnements

Les intervenantes mères-enfants accompagnent également les mères lors de leurs différentes démarches. Ces accompagnements ont pour fonction première d'offrir un soutien aux mères lors de rencontres ou de procédures de Cour, souvent éprouvantes pour elles. Elles servent aussi à faire de la défense de droits, notamment en échangeant avec des professionnels d'autres milieux (DPJ, Cour civile, CLSC), afin de les sensibiliser à la réalité de la violence conjugale. Les intervenantes mères-enfants sont également amenées à faire des accompagnements à l'école ou à la garderie, principalement pour les mères qui ne parlent ni français ni anglais.

Cette année, les intervenantes mères-enfants ont effectué :

- **4** rendez-vous chez un-e avocat-e:
- ❖ 13 rencontres en lien avec la DPJ ou à la Cour de la jeunesse ;
- **1** rencontre multidisciplinaire.

#### Le suivi des enfants

Les interventions auprès des enfants, âgés de **4 ans et plus**, visent à travailler sur les conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur eux. Le but est de renforcer ou de créer un sentiment de sécurité chez les enfants, de leur offrir un espace de parole, et de faire des activités pour renforcer leur estime de soi et leur résilience. Nous demandons aux mères si elles sont d'accord avec le fait que nous nommions la violence conjugale, ou même la violence au sens large lors des rencontres. Nous sensibilisons alors les enfants aux différents types de violence, que ce soit à l'école ou à la maison, et au fait que celle-ci est inacceptable. Avec tous les enfants, nous établissons des scénarios de protection.

Cette année, les intervenantes mères-enfants ont effectué 40 rencontres avec les enfants.

#### Les écoles

Les mamans peuvent inscrire leur enfant d'âge scolaire dans les écoles du quartier selon une entente que nous avons avec ces institutions. Cette collaboration existe depuis les débuts de Multi-Femmes.

#### Les services de garde

#### Répit gardiennage

L'équipe de Multi-Femmes reconnaît l'importance de moments de répit autant pour les mères que pour les enfants. Ainsi, les gardiennes viennent à la maison d'hébergement à raison de 2 à 6 heures par semaine. Elles organisent des activités ou des sorties avec les enfants. Elles s'occupent également des enfants lors de la rencontre de groupe hebdomadaire, la Couleur de mon Ciel. Nous encourageons les mamans à prendre ce moment pour penser à elles et se ressourcer en tant que femmes.

#### Halte-garderie et garderie

Nous travaillons habituellement en partenariat avec la halte-garderie La Pirouette. Celle-ci peut accueillir les enfants de 0 à 5 ans hébergés chez nous. Cependant, au vu de la situation sanitaire, la Pirouette a dû suspendre ses services en présentiel. Cela a été un manque important pour les mères hébergées, de ne pas

pouvoir avoir un peu de répit et du temps pour faire leurs démarches. Toutefois, les intervenantes mère/enfant sont restées en contact avec l'équipe de la halte-garderie afin de garder ce partenariat en participant entre autres à l'AGA de l'organisme.

Par ailleurs, nous sommes aussi en étroite relation avec la Petite Maison de la Miséricorde afin de pouvoir obtenir rapidement des places en garderie à plein temps ou à temps partiel pour les enfants hébergés de moins de 5 ans, toujours selon la disponibilité et les critères de l'organisme.

#### Emploi Été Canada volet jeunesse

De nouveau cette année, nous avons eu la chance de bénéficier de la présence de **2** étudiantes, soutenues par Emploi Été Canada, durant **9** semaines, au cours des mois de juin, juillet et août. Elles ont organisé différentes activités pour les enfants, selon leur groupe d'âge et leurs intérêts. Leur présence a contribué de façon significative au volet mère-enfant de Multi-Femmes grâce à leurs observations et aux échanges avec les intervenantes.

#### Les investissements pour les mères et les enfants

Cette année, les intervenantes mères-enfants ont acheté du matériel pour réaliser des activités avec les enfants, que ce soit pour un cadre d'intervention formel, ou pour des moments de gardiennage. Elles ont également investi en petit mobilier pour améliorer les salles de jeux.

# LES SERVICES AUPRÈS DES FEMMES AUX SERVICES EXTERNES ET POST-HÉBERGEMENT

Les femmes victimes de violence conjugale n'ayant pas besoin d'hébergement au moment de leur demande bénéficient de services dits externes. Les services femmes sans hébergement comportent deux volets. Un volet est consacré aux femmes n'ayant pas été hébergées à Multi-Femmes, et l'autre dédié aux femmes ayant besoin d'un accompagnement après avoir été hébergées à la maison d'hébergement. Il faut savoir que nous offrons également des services mères-enfants aux services externes, mais nous le détaillerons dans la partie suivante.

Cette année encore, les travailleuses des deux volets ont collaboré sur certains dossiers, car des femmes avaient besoin de reprendre du pouvoir autant sur elles en tant que personne que sur elles en tant que mère. Même si la séparation d'avec le conjoint et le père des enfants n'est pas forcément très récente, nous voyons bien aux services externes, combien il peut être long et ardu de tenter de reconstruire sa vie sans violence.

La violence post-séparation, mise à jour il y a maintenant quelques années, et confirmée en début 2021 avec les **11** féminicides que nous avons connus, est un phénomène que nous retrouvons dans plusieurs dossiers. Souvent, les démarches juridiques constituent une course à obstacles pour laquelle nous déployons beaucoup d'énergie aux côtés des femmes. Souhaitons que la nouvelle Loi sur le divorce facilite la vie des femmes victimes de violence conjugale.

Cette année, les femmes ont eu besoin d'un soutien plus accru de notre part. Année exceptionnelle, dû à la pandémie de Covid 19, cette situation a généré une lourdeur dans leur vie, s'ajoutant aux difficultés déjà bien présentes. Notons tout de suite que nos travailleuses ont dû s'adapter aux exigences du contexte en consacrant de leur temps à l'ajustement lié aux mesures sanitaires. Nous avons ainsi diversifié nos modes de communication avec les femmes, en leur offrant cette année la possibilité d'avoir du soutien par visioconférence.

En 2020-2021, **26** femmes ont été admises pour le volet femme. Un nombre plus important de femmes a eu besoin de nos services de post-hébergement cette année.

Post-hébergement	7
Service externe	19
Total	26

#### Portrait des femmes suivies au Service externe

Cette année, les femmes, qui ont bénéficié de nos services externes, avaient en majorité entre 31 et 50 ans.

18 à 30 ans	1
31 à 50 ans	19
51 ans et plus	6
Total	26

Près d'un tiers des femmes, cette année, étaient en relation, ou en sortaient, tout en restant en contact avec le partenaire, afin d'évaluer leur situation.

Mariage	2
Union de fait	2
Fréquentation	2
Relation passée	20
Total	26

Plusieurs vivaient de façon plus ou moins sévère les impacts de la violence tant au niveau psychologique que physique, ou matériel et économique. Plusieurs femmes vivaient des symptômes de stress post-traumatique. Nous avons ainsi effectué plusieurs références en psychothérapie. Les femmes se sont malheureusement parfois heurtées à de longues listes d'attente avant de pouvoir bénéficier de traitements psychothérapeutiques.

Conséquences de la violence	8
Harcèlement	4
Violence physique	2
Violence économique	0
Violence verbale	2
Violence psychologique	10
Total	26

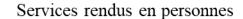
Également, plusieurs femmes qui avaient bénéficié de services les années précédentes ont de nouveau fait appel à nous cette année. Les raisons pouvaient être les suivantes :

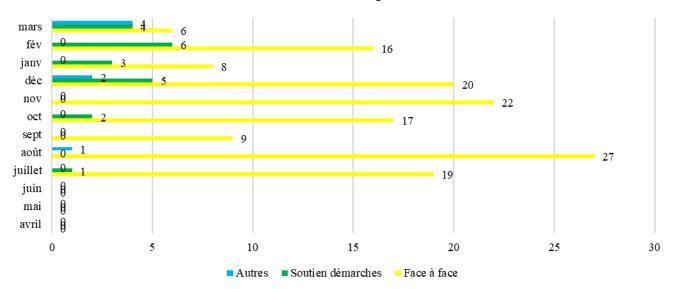
- Pour un nouveau conjoint violent ;
- ❖ Pour un besoin de références, par exemple d'avocate ;
- ❖ Pour une demande d'attestation pour appui dans des démarches ;
- ❖ Pour du soutien face à une situation difficile ou un événement de vie déstabilisant lié à une relation intime.

Il faut savoir qu'à Multi-Femmes, nous offrons du soutien aux familles, qui se prolonge ainsi parfois d'une année sur l'autre, car la reconstruction, la réorganisation de la vie, et le besoin d'accompagnement dans le vécu prennent du temps.

#### Le suivi des femmes des services externes et post-hébergement

Cette année nous avons effectué 172 rencontres en personne.





Nous accompagnons les femmes autant dans leur vécu que dans leurs démarches. Celles-ci peuvent être nombreuses, liées à des demandes de HLM, d'IVAC, à des scénarios de protection, à des plaintes à la Police, à de l'aide logistique à quitter le conjoint, à de la cybersurveillance, ou à des suivis judiciaires. Au niveau de leur vécu, nous adressons notamment la différence entre chicane et violence, les conséquences de la violence, l'aide à la conscientisation de vécu de violence conjugale, le soutien afin de se protéger, et la violence post-séparation. Notre intervention, féministe, vise essentiellement la reprise du pouvoir sur leur vie. La notion de contrôle coercitif, de plus en plus répandue, enrichit notre analyse et nous permet d'apporter un soutien plus riche aux femmes victimes de violence conjugale.

# LES SERVICES AUPRÈS DES MÈRES ET DES ENFANTS AUX SERVICES EXTERNES ET POST-HÉBERGEMENT

Multi-Femmes offre des services externes et post-hébergement, aux mères qui le désirent pour elles et/ou leurs enfants, qu'elles aient été hébergées ou non, et qu'elles soient encore en relation ou non avec leur conjoint. Nous travaillons ensemble à la reprise de pouvoir dans leur rôle de mère, et à réduire les impacts de la violence sur leur vie, leurs enfants et leur relation avec ces derniers.

Précisons que cette année, il y a eu du mouvement de personnel sur ce poste. En effet, l'intervenante mère-enfant est revenue de congé de maternité en juin 2020. Aussi, pour les mois d'avril et de mai, il n'y a pas eu vraiment de suivi mère-enfant aux services externes. De plus, l'intervenante en poste a quitté l'intervention en février 2021, pour prendre le poste de coordination qui se libérait. Une nouvelle travailleuse a été embauchée sur ce poste, mais les services externes et post-hébergement ont été mis en suspens quelque temps pour laisser la chance à la nouvelle intervenante de s'acclimater à son poste.

Cette année, l'intervenante mère-enfant a suivi **9** mères et **3** enfants aux services externes et posthébergement entre le mois de juin 2020 et le mois de février 2021. La majorité des dossiers était en posthébergement. Une liste d'attente a été mise en place, dû aux nombres de demandes. Elle référait également aux autres services externes jeunesse existants à Montréal.

Post-Hébergement	9
Service externe	3
Total	12

#### Le Suivi des mères et des enfants aux services externes et post-hébergement

Afin d'accompagner au mieux les familles concernées, l'intervenante mère-enfant a réalisé **95** services en personne, dont **87** rencontres et **8** accompagnements. Bien sûr, comme toutes ses collègues, elle s'est adaptée au contexte de la pandémie; ainsi, pendant un temps, les rencontres étaient privilégiées par ZOOM. Mais aussi, comme de coutume, elle a également fait en fonction des femmes, de leur fonctionnement et de leur réalité, pour proposer un service adapté à leur vécu.

Lors des rencontres, nous travaillons entre autres sur les thématiques suivantes : les conséquences de la violence conjugale, la violence post-séparation, l'empowerment, l'estime de soi, la confiance en soi, l'autorité, la communication mère-enfant, le développement de l'enfant, les différentes insécurités, ou d'autres sujets selon les situations. Nous sommes toujours attentives à faire le lien entre l'exposition à la violence conjugale, les comportements observés, et l'analyse des stratégies d'adaptation. Un autre aspect des rencontres est la défense des droits et l'explication de notre système judiciaire, et ainsi des différentes avenues possibles pour les familles. L'intervenante travaille alors avec les femmes sur la demande de garde, les démarches en lien avec protection de la jeunesse, etc.

Les interventions auprès des enfants, âgés de 4 ans et plus, visent à travailler sur les conséquences de l'exposition à la violence conjugale. Le but est de renforcer ou créer un sentiment de sécurité chez eux, de leur offrir un espace de parole, et de faire des activités pour renforcer leur estime de soi et leur résilience. L'un des principaux enjeux, souvent dans le volet post-hébergement, est la violence post-séparation, qui s'exerce majoritairement à travers les enfants. On parle alors beaucoup d'aliénation parentale, même si cela reste très difficile à prouver et à utiliser dans le système de justice. Les mères se sentent souvent très impuissantes face à ce que subissent leurs enfants, et n'ont malheureusement que peu de moyens d'agir. Souvent, elles doivent travailler encore plus pour rétablir leur lien avec leurs enfants lorsque ceux-ci reviennent de chez leur père.

	Consult. face à face mère	Consult. face à face enfant	Consult. face à face M-E	Soutien démarches mère	Soutien démarches M-E	Accompagnements
Avr.						
Mai						
Juin						
Juil.	4	1	1			
Août	2	1				
Sept.	5	2	1			2
Oct.	7	2	2			
Nov.	15	3	3	2		1
Déc.	8	2	2	1	2	5

Janv.	14	1	1			
Fév.	5					
Mars						
Total	60	12	10	3	2	8

L'intervenante mère-enfant accompagne également les mères lors de leurs différentes démarches. Ces accompagnements ont pour fonction première d'offrir un soutien aux mères lors de rencontres ou de procédures de Cour, souvent éprouvantes pour elles. Elles servent aussi à faire de la défense de droits, notamment en échangeant avec des professionnels d'autres milieux (DPJ, cour civile, cour criminelle), afin de les sensibiliser à la réalité de la violence conjugale. Dans tous ces cas, être présente auprès des mères dans leurs démarches, permet de souligner avec elles tout le pouvoir qu'elles reprennent sur leur vie à travers ces procédures.

#### **Faits saillants**

- L'un des défis cette année pour l'intervenante mère-enfant, fut de travailler avec une adolescente, qui a développé des troubles anxieux liées d'une part à son père et son contexte de vie, et d'autre part au contexte sanitaire actuelle ;
- Globalement, les démarches juridiques avec les mères ont été plus longues et plus prenantes pour plusieurs raisons :
  - Le contexte sanitaire;
  - La méconnaissance du système;
  - La barrière de la langue;
  - Le temps des procédures actuellement;
  - Des dossiers plus complexes en contexte de violence post-séparation.

# **ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES**

Étant donné le contexte de pandémie et l'interdiction de rassemblement, cette année, il n'y a pas eu d'activité de Noël ni d'activité d'été avec les familles bénéficiaires de nos services, ainsi que les exfemmes hébergées et leurs enfants.

Cependant, des cadeaux de Noël ont été prévus pour les familles, et chaque femme a pu venir récupérer les cadeaux à l'entrée de la maison d'hébergement ou aux services externes.

Au mois de mars, des cartes cadeaux d'épicerie ont été postées à **50** femmes anciennement hébergées ou bénéficiaires des services externes et post-hébergement.

# ORGANISATION MATÉRIELLE

En plus de leurs tâches liées à leur postes respectif, toutes les intervenantes de Multi-Femmes participent à la gestion de l'organisation matérielle de l'organisme. Afin d'assurer un bon entretien de notre bâtisse, il est nécessaire de coordonner avec une vue d'ensemble, d'assurer les suivis d'entretien, de réparer et de rénover au besoin et d'acheter les matériaux nécessaires.

#### Les intervenantes de fin de semaine

Les intervenantes de fin de semaine se divisent certaines tâches liées à l'organisation matérielle, en fonction de leur description de poste. Un poste est principalement lié à la réception des dons de Moisson Montréal, et l'autre se charge des achats pour la maison.

Ces intervenantes veillent également à l'entretien de l'intérieur, ainsi que de l'extérieur de la maison afin de maintenir les lieux propres. Elles effectuent aussi les réparations mineures.

En plus de ces tâches, les intervenantes de fin de semaine passent du temps en compagnie des femmes et de leurs enfants. Elles sont amenées à gérer tout type de situation, toujours dans une approche féministe.

#### Les intervenantes de nuit

En plus d'intervenir auprès des femmes et des enfants, les intervenantes de nuit participent aussi au bon entretien de la maison. Leurs tâches variées sont essentielles au bon fonctionnement de la maison et ajoutent une qualité aux séjours des femmes et des enfants.

#### **STAGIAIRE**

Cette année Multi-Femmes a intégré dans son équipe une stagiaire pour une grande partie de l'année : du mois de septembre 2020 au mois de mai 2021. Voici quelques mots de sa part :

J'ai été stagiaire pour l'année 2020 et 2021. Mon premier stage a commencé le 1er septembre 2020 et s'est terminé le 9 décembre 2020. Je venais 2 jours par semaine à Multi-Femmes, soit le mardi et le mercredi. Pendant ces deux jours, je devais faire plusieurs tâches reliées à l'intervention et presque au même titre que les autres intervenantes. Cela signifie répondre au téléphone, soit pour des consultations ou bien des demandes d'hébergement. De plus, je devais répondre aux demandes ponctuelles des femmes hébergées. Les mardis, je devais participer aux réunions d'intervention, moment très enrichissant pour une stagiaire. Les mercredis, lors de la réunion d'équipe, j'assurais une présence sur le plancher (en m'occupant du téléphone, des demandes des femmes, répondre à la porte, etc.).

Pour ce stage, le plus grand défi de l'intervention est qu'il est plus difficile de s'intégrer dans une équipe de travail en étant là seulement deux jours par semaine. Aussi, il est un peu plus difficile de créer des liens de confiance avec les femmes hébergées puisque je ne les vois qu'une journée et demie, puisque je passais une demi-journée en réunion. Par contre, j'aimais beaucoup l'autonomie que je pouvais avoir en étant seule sur le plancher tout en pouvant m'appuyer sur les intervenantes en réunion pour m'aider au besoin.

Mon deuxième stage a commencé le 25 janvier et s'est terminé le 17 mai. J'étais présente 4 jours semaine, soit du lundi au jeudi. Pendant ces quatre jours, j'avais vraiment un poste d'intervenante. Je m'occupais de dossiers en tant qu'intervenante principale. Je devais donc continuer les mêmes tâches qu'à mon stage précédent, tout en ajoutant des rencontres formelles avec les femmes. De plus, en ayant des rencontres hebdomadaires, je devais en faire les résumés afin que le reste de l'équipe soit au courant des démarches entreprises. Je devais participer aux deux réunions hebdomadaires. J'ai pu aiguiser mon sens critique au cours de ces réunions. J'ai pu prendre le procès-verbal d'une réunion d'équipe, ce qui est une expérience enrichissante. J'ai pu mieux m'intégrer à l'équipe en étant présente toute la semaine et créer des liens plus significatifs avec les femmes hébergées, notamment les femmes dont j'étais l'intervenante principale.

Les défis d'intervention pour ce stage étaient que c'est très enrichissant de faire le même travail d'intervenante que mes collègues. Par contre, je n'ai pas toute leur expérience. Ce qui est parfois un frein

à certaines démarches puisque celles-ci demandent plus de recherche pour moi. Par contre, l'avantage d'avoir une équipe est que celles-ci pouvaient m'aider lorsque j'avais des difficultés.

Être stagiaire à Multi-Femmes fut une merveilleuse expérience qui m'a donné envie de continuer à y travailler pour pouvoir poursuivre mes apprentissages parmi une équipe ouverte et accueillante.

Arielle Henri-Gagnon

## **ADMINISTRATION**

#### **Ressources humaines**

L'année 2020-2021 a commencé sous le coup du confinement à cause de la COVID-19, ce qui engendra des impacts au sein du personnel de la maison. Certaines ont dû se mettre en quarantaine, certaines ont eu le virus, d'autres ont craint d'être à risque trop élevé compte tenu de leur condition de santé ou de celle de leur conjoint ou d'une autre personne de leur bulle.

Autrement dit, l'année a été marquée par des périodes avec un manque de personnel disponible, des difficultés à remplacer, car le bassin d'intervenantes sur appel se réduisait au fur et à mesure que le virus prenait de la vigueur au sein de la population, et par des heures supplémentaires en quantité pour les intervenantes qui demeuraient en poste.

Puis, petit à petit les intervenantes seniors qui étaient en maladie ou en congé de maternité sont revenues à leur poste. Les intervenantes qui les remplaçaient depuis plusieurs mois déjà, malgré tout leur engagement des plus professionnels, étaient fatiguées et ont accueilli avec soulagement la relève devant l'immensité de la surcharge que causait cette « pandémie de violence »

.

La coordination a aussi eu son soubresaut cette année. Nous avons terminé les 2 derniers mois avec une nouvelle coordonnatrice. En effet, Valérie Bonneau, à ce poste depuis novembre 2018, a quitté Multi-Femmes mi-janvier. Nous saisissons d'ailleurs ici l'occasion pour la remercier et saluer son travail pour ces 26 mois avec nous. Le poste ne pouvant demeurer inoccupé trop longtemps, nous sommes heureuses qu'une intervenante de l'interne avec 8 ans d'expérience dans la maison, Morgane Roussel, avec l'appui du Conseil d'administration et de l'équipe, ait décidé de relever le défi. Nous lui souhaitons le plus grand succès dans cette aventure.

De plus, la hausse du financement de base pour la mission globale, versée en fin d'année financière par le PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires) a permis la complète révision de la structure salariale pour l'ensemble du personnel. Une hausse significative à tous les paliers de salaire a été octroyée. De cette manière, nous souhaitons qu'une meilleure rétention du personnel en découle.

Enfin, Multi-Femmes peut aussi compter sur des bénévoles sans lesquels notre mission ne saurait être complète. Au nombre de 30, nous les remercions ici chaleureusement. Que ce soit de l'aide pour

l'entretien ménager; la préparation des repas; la participation à des comités de travail ou à des activités pour les femmes et les enfants, cette aide est indispensable.

### Vie associative

Notre organisme compte de nombreux membres dont **21** étaient présentes à notre assemblée générale annuelle en septembre 2020. Nous sommes très reconnaissantes de la solidarité que démontrent nos membres tout au long de l'année.

### **Perfectionnement et formation**

Cette année, contexte COVID oblige, l'ensemble de l'équipe a quand même reçu, via vidéoconférence, deux formations importantes et enrichissantes:

- L'intégration des femmes trans et des personnes non binaires dans les services destinés aux Femmes par Françoise Susset, spécialiste et figure importante dans le monde de la défense des droits des personnes trans et non binaires.
- ❖ Fatigue de compassion et trauma vicariant : Mieux les reconnaître et mieux s'en protéger par Pascale Brillon psychologue et formatrice réputée dans le domaine.
- La sécurité sur internet et les appareils connectés en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale donnée par le CDEACF.

En outre, quelques membres de l'équipe ont bénéficié de formations en lien avec la réalité de leur poste ou de la problématique :

- ❖ Le contrôle coercitif donnée par le Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, sous forme de colloque.
- ❖ Webinaire sur la violence conjugale post-séparation donnée par l'Alliance des maisons d'hébergement de 2ème étape.
- Contrer la maltraitance envers les ainés : la reconnaitre et agir donnée par la Direction régionale de la santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l 'ile-de-Montréal.
- \* L'administration du régime de retraite.

Enfin, en mi-année, nous avons repris la supervision clinique. Cela était très attendu, au bénéfice du ressourcement de l'ensemble de l'équipe. L'intention est de poursuivre au rythme d'une fois par mois au moins 4 heures.

## Planification annuelle et plan triennal 2018-2021

Chaque année, nous procédons à l'élaboration d'une planification annuelle. Celle-ci a eu lieu le 14 octobre 2020. Les priorités déterminées par l'équipe étaient les suivantes :

- Amélioration de l'échelle salariale ;
- ❖ Mise en place de nouveaux postes : pour l'organisation matérielle et la levée de fonds ;
- \* Faire l'exercice d'équité salariale ;
- Création d'une politique d'évaluation des travailleuses ;
- ❖ Terminer l'amélioration de notre politique des Conditions de travail ;
- ❖ Faire un bilan des travaux sur les documents internes ;
- ❖ Faire le bilan des services externes pour la création d'un guide pratique ;
- Faire des discussions de fond concernant l'accueil des femmes trans dans la maison d'hébergement.

En dehors de ces thèmes prioritaires, nous avons des tableaux d'objectifs stratégiques prioritaires et la description du travail régulier en continu de Multi-Femmes selon les volets de l'organisme.

De plus, cette année était notre dernière année du Plan d'action triennal 2018-2021, il va donc être temps d'en faire le bilan.

# GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

## **Subventions**

Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC):

2020-2021 : une année exceptionnelle!

En effet, la subvention pour notre mission globale, versée par le CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l 'Île-de-Montréal), s'est élevée à **900 002\$.** Ce montant inclut une hausse historique de **14**% par rapport au dernier exercice. Cet apport nous permet enfin de consolider nos services aux femmes et aux enfants, en plus de rétablir une politique salariale décente pour l'ensemble du personnel de la maison.

### Financement pour l'adaptation des services (mesure 16) :

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023, il y a la mesure 16, qui précise les besoins en matière d'adaptation des services aux femmes marginalisées. Pour l'année 2019-2020, une somme de **18 000** \$ non récurrente, reçue en mars 2020, avait été reportée et a été dépensée dans son entièreté en 2020-2021. Pour l'essentiel, cet argent a été dépensé à des fins de formations, de traductions et d'interprétariat. Aussi, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) a versé à la maison une somme de **36 213**\$, qui sera récurrente, et une autre de **80 682**\$ à titre d'entente spécifique toujours pour la mesure 16. Cependant, ces sommes, versées à la mi-février 2021, n'ont pas pu être engagées dans l'année financière 2020-2021. Elles le seront dans l'année à venir.

#### Subventions pour la réponse aux besoins liés à la COVID-19:

Un total de 47 083\$ a été reçu pour faire face aux dépenses provoquées par la pandémie de COVID-19. De ce total, 33 000\$ venait de l'Accord Canada/Québec et 14 083\$ du Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Sans cet apport financier, les coûts de maintien des services de base auraient été remis en question faute de moyens, car la maison s'est retrouvée avec des défis pour la réalisation des réunions. La mise en place de dispositifs technologiques et de télécommunications adéquates a permis du télétravail. De plus cet argent a aidé à rencontrer les défis sanitaires dans la maison, comme le fait d'aménager un espace de zone jaune pour l'isolement des personnes en attente de résultats de test de la COVID-19.

## Emploi Été Canada (EEC):

Enfin, une somme de **12 632\$** nous a été octroyée, par le gouvernement fédéral, via le programme Emploi-Été-Canada (EEC), pour l'embauche de 3 étudiantes pendant 8 semaines à l'été. Elles ont été réparties de la façon suivante : 2 intervenantes jeunesse et une intervenante femme.

#### Dons

Nous avons reçu un total de **25 875**\$ de dons en argent cette année. C'est sans compter les dons en services et matériels, notamment, et la nourriture reçue de Moisson Montréal qui nous permet de faire baisser notre note d'épicerie de façon substantielle.

Aussi, nous avons reçu un grand nombre de jouets pour les enfants et autres cadeaux pour les femmes tout au long de l'année, mais particulièrement lors de la fête de Noël organisée par la maison et maintenue dans la tradition en version adaptée.

Par ailleurs, nous avons eu un surplus de dons à cause de la pandémie et de la sensibilisation à la problématique de la violence conjugale faite dans la population en général. Ceci s'est traduit de diverses façons, en argent comme en produits sanitaires et autres. Par exemple, le Fonds Banques alimentaire du Canada via Moisson Montréal nous a offert 4 176\$ dans un souci de sécurité alimentaire, vu le contexte de pandémie, pour soutenir les personnes que nous desservons. Nous avons donc été actives afin de cibler les familles que nous pouvions soutenir par des cartes cadeaux d'achats d'épicerie. Le contexte de pandémie a touché très durement les familles monoparentales que nous rejoignons par nos services.

De plus, après 3 années de démarches auprès d'Énergir et Les Entreprises Bernard Paradis inc. nous avons reçu en don l'installation d'une toute nouvelle fournaise, en remplacement de celle que nous avions, âgée de plus de 35 ans. Ce don correspond à environ **14 000\$.** 

Enfin, notre fournisseur de services informatiques Solutions MC nous a gracieusement offert en don l'installation d'un antivirus spécialisé sur l'ensemble de nos appareils informatiques.

Terminons ici en remerciant très chaleureusement tous les donateurs et donatrices, quel que soit le montant. Nous avons toujours considéré qu'il n'y avait pas de petits dons, mais bien des gestes de générosité et de solidarité.

Principaux donateurs en biens matériels et services :

- Moisson Montréal:
- Les Entreprises Bernard Paradis;
- ❖ Thé jouet Tea Toy;

- Shoebox project;
- Opération père Noël;
- Caroline Bouchard;
- Solutions MC.

Enfin, tel que le veut la tradition, nous désirons mentionner les noms des donateurs de plus de 500\$ :

UNIFOR Canada via le Fonds de Justice sociale des Unifor	4000\$
Députée de Mercier, Mme Ruba Ghazal, programme de soutien à l'action bénévole	1750\$
MANNANOVA Solutions	1000\$
3 donateurs privés de 500\$ chacun	1500\$
Ville de Montréal, arrondissement Plateau Mont-Royal	750\$
Caisse Desjardins Plateau Mont-Royal	500\$
Caisse Desjardins d'Économie solidaire	500\$















Les individus et les compagnies sont invités à faire des dons directement à Multi-Femmes inc. via son site Internet.

Notre organisme possède un numéro de charité et peut remettre des reçus pour les impôts.

# Autofinancement

Aucune activité d'autofinancement n'a pu être tenue cette année. Nous espérons pouvoir remédier à cette situation l'an prochain.

# REPRÉSENTATION ET CONCERTATION DANS LE MILIEU

Une particularité importante en 2020-2021 est que la représentation et la concertation ne se sont faites que par vidéoconférence. Cela n'a quand même pas empêché Multi-Femmes de s'impliquer au niveau de la concertation en matière de violence conjugale en participant à diverses rencontres, car notre maison est membre de différents groupes avec lesquels nous partageons des préoccupations communes.

Voici la liste des espaces où nous sommes présentes ou membres :

- ❖ Le Regroupement des Maisons de l'Île est un lieu de concertation et d'alliance stratégique des maisons de l'île de Montréal, qui regroupe les maisons Assistance aux femmes, Auberge transition, La Dauphinelle, La Maison du Réconfort, le Refuge de l'Ouest-de-l 'Île, L'Escale pour elle, la Maison d'Athéna et Multi-Femmes. Nous avons participé à 3 rencontres.
- Avec 42 maisons membres implantées à la grandeur du Québec, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale constitue un vaste réseau résolument engagé, depuis 1979, pour le droit à l'intégrité physique et psychologique des femmes. Nous avons participé à 11 rencontres.
- ❖ La Table de Concertation en Violence Conjugale de Montréal a comme mission de réunir et de mobiliser les différents acteurs, en travaillant en partenariat et en concertation, dans une démarche globale d'analyse, de prévention et d'action. Celle-ci vise la protection des femmes, des enfants, des autres victimes, des personnes plus vulnérables ou ayant des besoins particuliers, et la responsabilisation des agresseurs dans le but de contrer la violence conjugale et ses conséquences. Nous avons participé à 3 rencontres et 1 AGA.
- ❖ Le Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal, compte à son actif près de 550 organismes communautaires de l'île de Montréal. Nous sommes membres du RIOCM, ce qui nous permet d'être tenues au courant de tous les dossiers relatifs à la défense du milieu communautaire.
- ❖ La coordination de Multi-Femmes dans un premier temps, et une intervenante dans un deuxième temps, ont assuré au sein de la <u>cellule de crise COVID-19</u> en violence conjugale de Montréal, avec entre autres le CIUSSS et la Direction de la Santé Publique, la représentation des maisons membres du Regroupement des maisons de Montréal. Avec l'arrivée de la première vague de la COVID-19 en mars 2020, des comités ont été mis en place pour assurer une bonne transmission

d'informations, et des consultations entre les maisons d'hébergement, en plus d'un meilleur arrimage entre ces maisons et le CIUSSS-Santé Publique. Deux intervenantes ont été mobilisées dans ces comités temporaires. Il y a eu environ 12 webinaires et 14 cellules de crise COVID cette année.

- Nous avons également participé à 4 rencontres avec le CIUSSS.
- ❖ On peut aussi nommer : la Table des groupes de Femmes de Montréal; le FRAPRU; l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes; le CDÉACF; CDC-ASGP; S.O.S. Violence-Conjugale; la FOHM.

Nous croyons essentiel le travail qu'accomplissent ces organismes au sein de notre société, et chaque fois que nous partageons leurs demandes ou revendications, nous les appuyons par différentes actions : lettres d'appui, courriels aux représentants politiques de divers paliers, etc. Nous avons d'ailleurs appuyé cette année entre autres :

- Le Plan d'action National sur la violence faite aux femmes et fondée sur le sexe ;
- ❖ Les revendications pour un investissement durable en logements sociaux.

Il est également important de souligner que nous avons bénéficié de la visite de Monsieur Steven Guilbeault, le Député de Laurier-Sainte-Marie. Merci de l'intérêt que vous nous avez porté.



























## SENSIBILISATION ET PROMOTION DES SERVICES

## **Promotion des services**

Dû au contexte de la Pandémie, cette année, nous n'avons pas eu l'occasion de donner des dépliants.

# Sensibilisation

En 2020-2021, étant une année particulière, deux présentations de **2** heures ont été faites par une intervenante devant des étudiants en travail social au Cégep du Vieux Montréal. L'objectif était de présenter l'organisme et de démystifier la violence conjugale.

### LES PERSPECTIVES POUR MULTI-FEMMES

- Poursuivre la lutte pour la défense des droits des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants;
- ❖ Faire le bilan du plan d'action triennal 2018-2021, et évaluer le besoin de la mise en place d'un nouveau plan d'action triennal afin d'inscrire des orientations dans une perspective à moyen et long terme;
- ❖ Continuer à consolider l'équipe et mettre à sa disposition les formations offertes dans le milieu, pour que chaque intervenante continue à développer ses compétences, afin de donner des services de qualité aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants ;
- ❖ Poursuivre la lutte pour la reconnaissance de l'expertise de notre organisme et de nos partenaires du milieu. La véritable concertation oblige le partage, le respect, la confiance, la reconnaissance du rôle des autres ;
- ❖ Poursuivre le travail de réflexion pour accueillir les femmes trans à la maison d'hébergement ;
- Continuer à adapter nos services aux femmes marginalisées ;
- ❖ Développer les services externes, pour répondre à la demande en augmentation constante, par la création de postes de supplémentaires. En ce sens, Multi-Femmes se voit contrainte d'envisager la possibilité d'offrir plus d'espace dédiée à l'accroissement des services ;
- ❖ Intégrer une intervenante responsable de l'organisation matérielle à Multi-Femmes ;
- ❖ Mettre en place un logiciel permettant de faciliter le travail de gestion des ressources humaines, administrative et pour l'intervention.

## **CONCLUSION**

En conclusion, cette année fut éprouvante pour toutes et tous, mais malgré ce contexte, l'équipe de Multi-Femmes a su relever le défi avec brio! Notre équipe a su s'adapter aux défis qui se sont présentés à elle, tel que servir au mieux une femme fraîchement arrivée au pays et ne parlant pas le français, et toujours aider les femmes à trouver un nouveau chez elle alors que le prix des logements dans le parc privé est en constante augmentation, et que nous manquons de logements sociaux. Ceci à travers un accompagnement solidaire afin qu'elles et leurs enfants réapprennent à vivre sans violence, et à poursuivre leur chemin malgré les conséquences de la violence, présente souvent pendant un certain temps après le départ de chez elles.

Multi-Femmes assure une continuité à travers ses services internes et externes, en aidant les femmes à différentes étapes de leur vécu de violence. En poursuivant notre analyse, à travers notre processus de planification, nous serons en mesure de coller au plus près de leurs besoins, et de projeter pour le futur, des actions leur permettant d'être de mieux en mieux outillées, que ce soit par notre organisme ou par ses différents partenaires avec lesquels nous continuerons à tisser des liens dans la communauté.

L'année 2021-2022 nous promet une croissance importante à différents niveaux à la suite des nouveaux financements que nous avons obtenus. Il va être important de prendre le temps de réfléchir au mieux sur la façon dont nous souhaitons voir évoluer notre organisme pour répondre au mieux aux besoins des femmes et des enfants victimes de violence conjugale. Nous continuerons aussi à sensibiliser tout un chacun à ce phénomène, dans l'espoir qu'il soit un jour définitivement enrayé. Nous nous insérons dans le grand mouvement actuel de dénonciation et de reconnaissance de la violence exercée envers les femmes, et cela nous donne beaucoup d'espoir.

Toutes les personnes ayant contribué à Multi-Femmes, que ce soit notre équipe permanente, les membres du Conseil d'administration, nos remplaçantes, nos gardiennes et animatrices d'enfants, les étudiantes d'été, les contractuels, les bénévoles, nos membres, sont ici grandement remerciés pour leur contribution à la pérennité de notre organisme.

Je laisse la place, pour les mots de la fin de ce rapport d'activité, à quelques femmes qui ont bénéficié de nos services cette année :

« Je vous remercie toutes pour le soutien, l'accueil, la force, le courage que vous m'avez donné, donné. C'étaient des moments inoubliables dans ma vie, un début d'une nouvelle vie heureuse. Je vous aime toutes. Vous êtes des intervenantes super gentilles. Je vous souhaite une bonne continuation. S »

« Merci mille fois !!! Quand je suis arrivée ici, je me sentais comme si j'étais au pied d'une montagne immense avec seulement une bouteille d'eau en main... mais vous m'avez épaulée dans chaque pas que j'ai fait, et aujourd'hui je suis presque arrivée en haut et je suis prête à crier ma victoire avec toute la force que j'ai trouvée ici. Tout au long de mon séjour, je vous ai remercié, mais je vous remercie encore mille fois, car sans ce refuge et sans votre aide précieuse je n'y serais pas arrivée. J'avais besoin de ce coup de pouce dans ma vie, et j'apprécie tellement qu'un tel endroit existe pour les femmes. F et moi allons-nous souvenir de vous et allons revenir pour des retrouvailles éventuelles. Continuez votre beau travail, car il fait vraiment une différence dans la vie. Xxx merci! P et F »

« Thank you is not enough. Mais faut essayer... la multiciplé s'est trouvée dans la maison avec les intervenantes, les femmes hébergées. Mais aussi dans le support pour les couches de la femme hébergée. I came here in pieces with are duffle bag and now i leave stronger with too many suitcases! Thank you pour l'écoute, pour les histoires, pour les moments sans mots. This moment in my life will always stand out. Cadence will miss you all so much! On se voit en activité post-COVID!!! A et C »

« From my heart to yours, thank you all for evrything you all have done for my kids and I! You all were there for us (and still are) when we had no place to go and helped me get back on my feet again and gave me so much hope when I thought there was none! I love each ans everyone of you! N »

« Dans une vie il y a tant de choses à vivre : la joie, le bonheur, les déceptions aussi, les naissances, les diplômes, le travail, la famille, les amis, parfois aussi il y a la violence conjugale et tout bascule et à ce moment Multi-Femmes vous êtes notre HOME et tout ce que ça peut représenter. En mon nom, et pour mes enfants, et aussi au nom des autres membres de ma famille qui ont été touché par ce que j'ai vécu, je vous remercie plus de fois que nécessaire, car vous êtes des sauveuses de vie, et ça n'a pas de prix. Acceptez ma gratitude pour tout ce que vous avez fait pour moi. Vous êtes des femmes fantastiques, chacune unique avec un gros cœur plein d'amour et de respect. Bonheur, paix à vous toutes. Continuez votre belle mission, elle sauve des vies et crée du bonheur. Peace love. À »

« Merci pour tout. C'est avec un immense plaisir que je prends mon stylo pour vous écrire ces quelques mots. Les efforts que vous avez faits pour nous, le temps que vous nous avez donné, les conseils avisés qui éclaireront notre chemin ... Je ne pourrais JAMAIS VOUS remercier à la hauteur de ce que vous nous avez donné. Merci, merci et merci encore !!! M, R, C, R »

« À toutes les femmes qui font partie de l'équipe de Multi-Femmes, je vous dis que je suis très heureuse de vous connaître. Jamais je ne dirais suffisamment de mercis, pour tout ce que vous m'avez donné tout le temps que je suis resté avec vous. Aujourd'hui je commence une nouvelle vie et suis fière de toutes vous. Je vous souhaite que la vie vous donne infinitive ment de bonheur et les meilleures choses dans votre vie. Toutes vont être

« Mes intervenantes d'amour, je veux vous remercier pour tous vos efforts, vos conseils, votre amour, et soutien envers moi et ma fille... Merci de m'avoir accueilli, écoute, d'être tout le temps là pour moi et pour m'aider. Merci de m'avoir redonné une autre fois le sourire, et la confiance en moi, merci de m'avoir redonné le goût et la joie de vivre... vous allez me manquer. Je vous aime. I et M »